

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière tenue ce **septième jour de mai 2001**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Monsieur Gilles Fortier
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Laurent Carignan, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare, est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

01-05-167

Approbation du procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 2 avril 2001.

ADOPTÉE

01-05-168

Modification de la résolution 01-02-057

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de modifier la résolution 01-02-057 concernant une demande d'autorisation à la CPTAQ de « Les Entreprises Claudale Inc. » afin d'y rajouter les parties de lots 11A et 11C du rang VII du Canton de Stanfold qui avaient été omis par erreur.

ADOPTÉE

01-05-169

Modification de la résolution 01-04-125

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que soit modifiée la résolution 01-04-125 pour spécifier l'aide financière est annuelle et sera versée en deux versements égaux de 3 500 \$ soit le 1^{er} en mai et le 2^e en octobre.

Que du montant consenti par la Ville de Princeville soient soustraites les sommes dûes annuellement par le Centre aquatique de l'Érable pour les services dispensés.

ADOPTÉE

01-05-170

Modification du règlement no 2001-24

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de modifier le règlement no 2001-24 décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage pour le prolongement de la rue Fréchette ainsi qu'un emprunt d'excédant pas 340 000 \$ par le remplacement de l'article 8 par le suivant :

Article 8

« Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur ».

ADOPTÉE

Divulgence des intérêts pécuniaires

Le greffier indique que le nouveau membre du conseil, Serge Bizier, a déposé une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires, tel qu'exigé à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

01-05-171

Ratification des chèques

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu de ratifier les chèques salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration:

- En date du 11 avril 2001
 - nos 1CH000572 & 1CH000585 23 695.39 \$
- En date du 18 avril 2001
 - nos 1CH000586 à 1CH000591 23 875.10 \$
- En date du 20 avril 2001
 - nos 1CH000592 & 1CH000593 22 500.00 \$
- En date du 25 avril 2001
 - nos 1CH000594 à 1CH000606 38 709.21 \$
- En date du 2 mai 2001
 - nos 1CH000607 à 1CH000611 39 911.60 \$
- En date du 3 mai 2001
 - no 1CH000612 8 500.00 \$
- temps supplémentaire des périodes 200115 à 20011

ADOPTÉE

01-05-172

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds administration :

- En date du 7 mai 2001
- nos 1CH000613 à 1CH000740 160 279.53 \$

Fonds d'immobilisation

- En date du 7 mai 2001
- nos 1Ch200010 & 1CH200011 40 923.27 \$

ADOPTÉE

01-05-173

Règlement no 2001-29 – Achat de camion & équipements

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2001-29 établissant l'achat d'un camion et équipement ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 230 000 \$.

ADOPTÉE

01-05-174

Emprunt temporaire – Travaux rue Fréchette

ATTENDU l'article 567, paragraphe 2°, de la Loi sur les cités et villes;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de contracter un ou des emprunts temporaires jusqu'à concurrence de 90% du montant décrété par le règlement no 2001-24 soit jusqu'à un montant n'excédant pas 306 000 \$ pour payer les dépenses effectuées en vertu de ce règlement.

Cet emprunt temporaire sera contracté à la Caisse populaire de Princeville selon les taux d'intérêts en vigueur et sera remboursable lors du financement permanent de ce règlement no 2001-24.

Il est également unanimement résolu que le maire et la trésorière soient et ils sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, le ou les documents relatifs à ces emprunts temporaires.

ADOPTÉE

01-05-175

Lettre d'entente d'intégration « secteur loisirs » à la convention collective Syndicat des salariés municipaux des Bois-Francis

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit approuvé par le conseil l'entente d'intégration des employés du « secteur loisirs » dans la convention collective signée avec le Syndicat des salariés municipaux des Bois-Francis.

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer la dite entente d'intégration selon les modalités conclues entre les deux parties.

ADOPTÉE

01-05-176

Lettre d'entente pour l'engagement de Alexandre Gauvreau comme étudiant au « secteur loisirs »

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que soit approuvé par le conseil, la lettre d'entente conclue avec le Syndicat des salariés des Bois-Francs pour permettre l'engagement de Alexandre Gauvreau comme étudiant au « secteur loisir ».

Que le maire soit autorisé à signer la dite lettre d'entente.

ADOPTÉE

01-05-177

Colloque 2001 – Association des Travaux publics d'Amérique

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Monsieur Bruno Vigneault, directeur des Travaux publics à participer au colloque annuel organisé par l'Association des travaux publics d'Amérique. La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatif à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, le déplacements et de subsistance.

ADOPTÉE

01-05-178

Produits pétroliers – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la fourniture des produits pétroliers aux deux plus bas soumissionnaire conforme soit :

Entreprises Beauregard inc.

H.C. 0.349\$ (incluant les taxes)

Diesel –25 0.584\$ (incluant les taxes)

Diesel –40 0.607\$ (incluant les taxes)

Sonic

Super sans plomb 0.744\$ (incluant les taxes)

Sans plomb 0.694\$ (incluant les taxes)

ADOPTÉE

01-05-179

Agrandissement de l'Hôtel de Ville – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu de mettre à l'étude le dossier d'agrandissement de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE

01-05-180

Fourniture de granulats – rang 3 – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le greffier;

Sur la proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le contrat pour la fourniture de granulats concassés (20-0mm) requis pour le rechargement du 3^e rang Est de Princeville soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit à Yvon Houle de Victoriaville pour la catégorie de Pierre « B » au coût de 7,09 \$ la tonne métrique (taxes incluses).

ADOPTÉE

01-05-181

Traitement de surface - rang 3 – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le greffier;

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le contrat pour la préparation et le traitement de surface double exécuté sur le 3^e rang Est soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit à Entreprises Bourget inc. au coût de 4,24 \$ le mètre carré (taxes incluses).

ADOPTÉE

01-05-182

Demande de dérogation mineure – Madame Lise Trottier

ATTENDU QUE le comité d'urbanisme de la Ville de Princeville a pris connaissance de la demande de dérogation mineure présentée par Madame Lise Trottier;

ATTENDU QUE les membres du comité d'urbanisme recommandent l'approbation de la demande de dérogation mineure de Madame Trottier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Jan Heeremans, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil approuve la demande de dérogation mineure présentée par Madame Lise Trottier

ADOPTÉE

01-05-183

Demande de dérogation mineures – Monsieur Marcel Tétreault

ATTENDU QUE le comité d'urbanisme de la Ville de Princeville a pris connaissance de la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Marcel Tétreault;

ATTENDU QUE les membres du comité d'urbanisme recommandent l'approbation de la demande de dérogation mineure de Monsieur Tétreault;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Claude Ménard, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le conseil approuve la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Marcel Tétreault

ADOPTÉE

01-05-184

Demande de dérogation mineure – Monsieur Gervais Chauvette

ATTENDU QUE le comité d'urbanisme de la Ville de Princeville a pris connaissance de la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Gervais Chauvette;

ATTENDU QUE les membres du comité d'urbanisme recommandent l'approbation de la demande de dérogation mineure de Monsieur Chauvette;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil approuve la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Chauvette.

ADOPTÉE

01-05-185

Demande d'autorisation à la CPTAQ – Martin Châteauneuf

ATTENDU QUE le conseil a procédé à l'étude de la demande d'autorisation présentée par Monsieur Martin Châteauneuf;

ATTENDU QUE cette demande d'autorisation présentée par Monsieur Châteauneuf est conforme à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE les terrains visés permettraient d'une part d'améliorer l'exploitation agricole du milieu et d'autre part de faciliter l'établissement du commerce existant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil appuie la demande d'autorisation présentée par Monsieur Martin Châteauneuf pour obtenir l'autorisation de la Commission d'échanger des parties de terrain d'une superficie d'environ 2032,7 m² pour y reconstruire une résidence incendiée.

ADOPTÉE

01-05-186

Avis de motion

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Fortier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente soit régulière, spéciale ou ajournée un règlement modifiant le règlement no 432-89 et permettant l'usage d'industrie de fabrication de peinture à base d'eau (latex) dans la zone I-7.

01-05-187

Premier projet (PRU1-103) de règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89 – zone I-7

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement no PRU1-103, tel que déposé par le greffier, modifiant le règlement no 432-89 de la Ville de Princeville afin de permettre dans la zone I-7 l'usage d'industrie de fabrication de peinture à base d'eau (latex).

ADOPTÉE

01-05-188

Protocole d'entente - « Ma rue, mes arbres »

Sur la proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le maire Laurent Carignan soit mandaté et autorisé à signer le protocole d'entente conclu entre la Fondation canadienne de l'arbre et la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

01-05-189

Entente intermunicipale pour la nomination d'inspecteurs locaux de l'application de la Loi sur le tabac au Centre sportif

Sur la proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Claude Fortier, Régisseur des loisirs à signer le protocole d'entente intermunicipale pour procéder à l'engagement d'inspecteurs locaux pour l'application de la Loi sur le tabac au Centre sportif Paul de la Sablonnière, et ce, avec la Ville de Victoriaville, la Ville de Plessisville, la Régie intermunicipale des Bois-Francis, le Centre récréatif de Warwick et le Centre communautaire d'Arthabaska.

ADOPTÉE

Ministère des Transports - Confirmation de la réception de la demande produite par la Ville de Princeville concernant la sécurité à l'intersection du boulevard Baril et de la rue Saint-Jean-Baptiste Sud.

Association québécoise d'urbanisme - Invitation à un congrès - Classé.

Parc linéaire des Bois-Francis – Invitation aux entreprises agroalimentaires des Bois-Francis. – Classé.

01-05-190

Avis de motion

Avis de motion est donné par le maire Laurent Carignan à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquent soit, régulière, spéciale ou ajournée un règlement ayant pour objet de rendre obligatoire la tarification sur le parc linéaire des Bois-Francis.

01-05-191

Projet chorale École Sacré-Cœur

Sur la proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise la fourniture de la Salle « Pierre Prince » et l'organisation d'un souper d'accueil pour un groupe d'environ 50 personnes qui participeront à l'échange interculturel fraternel de gens de Nancy en France.

ADOPTÉE

01-05-192

Assemblée Suzor-Côté – Tournoi Amis - prêtres

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil octroie à l'organisation de l'Assemblée Suzor-Côté pour l'organisation du Tournoi de golf Amis- prêtres un montant de 100 \$.

ADOPTÉE

01-05-193

Fonds Jacinthe Larivière

Sur la proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'octroyer une contribution financière au montant de 100 \$ au Fonds Jacinthe Larivière pour l'organisation d'un tournoi de golf bénéfice.

ADOPTÉE

André & Louise Noreau – Le conseil procédera à une expertise. A l'étude.

Maryse Métivier – rue Bernier – Signalisation à l'étude

Roger Russo – Domaine Paquet – Demande à l'étude

Jo-Anne Coulombe & René Desrochers - Un avis écrit sera transmis à l'entreprise Commonwealth Plywood pour faire cesser l'emploi de scies à chaîne sur leur terrain.

Soccer Princeville - Deux demandes sont produites au conseil. La demande produite par Madame Isabelle Heeremans sera acheminée au Régisseur des loisirs et l'autre demande adressée par Monsieur Alain Boisvert est refusée et transmise au Régisseur des loisirs. Classé.

Chevaliers de Colomb de Princeville – Demande refusée

Remerciements - Partage St-Eusèbe et la Brigade des Ambulanciers St-Jean de Princeville. Classé.

Le conseiller Claude Ménard indique que quelques citoyens dans le secteur de la rue Boisclair se plaignent qu'il y a du sable dans le réseau d'aqueduc.

Le conseiller Gilles Fortier émet certains commentaires sur la directive qui sera transmise à l'entreprise Commonwealth Plywood relativement au bruit causé par les scies à chaîne. Il demande également quelques informations relativement au dos-

sier de la correction qui doit être apportée sur la rue St-Jacques Ouest par Gaz métro.

Dépôt d'une pétition des résidents du secteur Domaine Paquet – A l'étude.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

01-05-194

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la réunion soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare,
Greffier

Laurent Carignan,
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière

